

meilleur moyen d'harmoniser et de préserver la magnifique diversité de notre pays.

Plus que tout, mon gouvernement associera pleinement les citoyens à sa recherche des nouvelles voies dans lesquelles il doit s'engager afin de s'acquitter de ses responsabilités nationales; qu'il s'agisse du consensus en matière d'économie, de la tolérance dans notre vie domestique ou du dévouement à la cause de la paix et de la justice sociale, chez nous et dans le reste du monde.

Membres de la Chambre des communes,

Vous aurez à affecter les crédits nécessaires à défrayer les dépenses et à assurer les services requis et approuvés par le Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous êtes conviés aujourd'hui à une noble tâche de réconciliation nationale, de renouveau économique et de justice sociale. Puisse la divine Providence guider chacun de vos efforts.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

PROJET DE LOI CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

1^{re} LECTURE

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) présente le projet de loi S-1 concernant les chemins de fer.

(Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE À LA PROCHAINE SÉANCE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence m'a fait remettre le

texte du discours du trône qu'elle a fait aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement. Il se lit ainsi:

Des voix: Inutile!

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce discours sera-t-il mis à l'étude?

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement, soit étudié à la prochaine séance du Sénat.

(La motion est adoptée.)

LE COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES

INSTITUTION

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose:

Que tous les sénateurs présents durant cette session forment un comité pour étudier les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de se réunir dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

LE COMITÉ DE SÉLECTION

INSTITUTION

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose:

Que, conformément à l'article 66(1) du Règlement, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Cottréau, Denis, Doody, Frith, Lapointe, Macdonald, Molson, Petten et Phillips forment un Comité de sélection chargé de désigner *a*) un sénateur qui assumera la présidence à titre de président *pro tempore*; et *b*) les sénateurs qui seront membres des divers comités particuliers pendant la présente session. Le Comité de sélection devra faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)